

« Les applications blockchain feront concurrence à tous les services numériques dans les années à venir »

Thibault Schrepel, professeur de droit, estime dans une tribune au « Monde » que les défis posés par la blockchain, prochaine génération décentralisée de la révolution numérique, rendront bien fades ceux qui nous sont lancés aujourd'hui par les GAFAs.

LE MONDE ECONOMIE | 18.07.2018 à 14h58 | Par Thibault Schrepel (Professeur de droit économique à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et chercheur associé à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne)

Tribune. On peut lire ça et là que les géants de l'Internet sont les premiers monopoles indestructibles de l'histoire. Cela serait dû à la détention de larges quantités de données qui leur donnerait un avantage concurrentiel irrattrapable.

Mais un nouveau modèle économique est en train de se développer en parallèle, celui de la blockchain (en français, « chaîne de blocs »). Il concurrencera bientôt les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon ou Microsoft) et leurs équivalents chinois. Une nouvelle perspective s'ouvre ainsi et le débat autour de la puissance économique des entreprises du numérique doit être repensé.

Effet boule de neige

Nous savons, depuis les travaux de recherches de Clayton Christensen (Harvard), que les innovations de rupture sont le fait de petites entreprises, qu'elles émergent discrètement et qu'elles supplantent les marchés existants plutôt qu'elles ne les concurrencent. Ce que nous ne savions peut-être pas jusqu'à récemment, c'est que les innovations de rupture peuvent être le fait de communautés décentralisées.

C'est exactement ce qu'est la blockchain : une technologie qui permet une parfaite distribution du pouvoir en raison de son mode de gouvernance. Et cette caractéristique en fait un candidat particulièrement redoutable à la prochaine génération de l'ère du numérique, parce qu'il est bien plus difficile d'empêcher la concurrence qui provient d'un ensemble décentralisé que d'une entité définie.

Lexique

Blockchain

La blockchain (ou chaîne de blocs) est un registre de transactions décentralisé et public, où l'historique de tous les échanges entre les membres d'un même réseau est répertorié. Chaque transaction est validée par les ordinateurs des membres du réseau en utilisant les technologies de cryptographie, ce qui rend la base de données en principe inviolable, étant donné la démultiplication de la puissance des ordinateurs mis en réseau.

Cryptomonnaie

Une cryptomonnaie est une unité de compte des échanges effectués entre les membres d'un réseau utilisant une blockchain. Le bitcoin, la plus connue, côtoie le NEM, le dash, etc. Certaines sont universelles (n'importe qui disposant des capacités et compétences informatiques nécessaires peut participer au réseau) ; d'autres sont utilisées par des réseaux fermés, spécialisés, ou pas, sur un type d'échanges spécifique ou sur un territoire donné. On compterait mille cinq cents cryptomonnaies actives dans le monde.

De plus, la capacité de propagation de la blockchain est extrêmement élevée – c'est ce qu'a notamment illustré son application la plus connue, le Bitcoin. Cela est dû au fait que la plupart des blockchains créent de fortes incitations à l'adoption en distribuant des « tokens » (jetons) dont la valeur peut évoluer très rapidement. Cela permet aux blockchains de créer un véritable effet de réseau, un effet de boule de neige, quand bien même leur utilité est encore faible.

Le pouvoir de marché des entreprises du numérique

Il y a donc fort à parier que les applications blockchain feront une réelle concurrence à tous les services numériques dans les mois et années à venir. Tous les marchés seront concernés, ce que montrent de premières applications : La'Zooz et Arcade City sont des versions décentralisées d'Uber, Twister et Peepeth entendent remplacer Twitter, Sapien veut concurrencer Facebook, Steepshoot est une version décentralisée d'Instagram, BitClave veut offrir un service concurrent à celui de Google, 1World entend rivaliser avec Google AdSense, DTube avec YouTube, Inbot avec LinkedIn, OpenBazaar avec Craigslist, Bitmessage et Telegram avec WhatsApp, CoolCousin est un Yelp décentralisé, et ainsi de suite...

Lire aussi : [« La stabilité des “blockchains” n'est en réalité pas garantie »](#)

Peut-être qu'aucune de ces applications ne prospérera, mais si tel est le cas, d'autres prendront la place. Pensez-y de cette façon : préférez-vous payer pour un service via l'intermédiaire d'une plate-forme qui capte une fraction de votre paiement, ou préférez-vous payer pour ce service directement via une blockchain ? Et préférez-vous utiliser un réseau social en échange de vos données, ou préférez-vous stocker vos données sur votre blockchain privée et accorder l'accès aux réseaux sociaux en échange d'une forme de paiement en votre faveur ? Les réponses semblent évidentes, n'est-ce pas ?

Cela a un impact direct sur le pouvoir de marché des entreprises du numérique. Analyser les parts de marché des géants de l'Internet en les comparant simplement les uns aux autres sans intégrer la blockchain, c'est se fourvoyer dans une analyse trop statique souvent traduite par le simple slogan de « break-up tech companies ».

Nouveaux problèmes de concurrence

Nous devons développer des analyses plus dynamiques, d'autant que la blockchain soulève de nouveaux problèmes de concurrence. Parce que la blockchain est immuable et protège l'identité de ses utilisateurs, les transactions qu'ils effectuent et le contenu de ces dernières, elle crée un véritable problème de détection des pratiques anticoncurrentielles. Et même lorsque de telles pratiques peuvent être détectées, les « smart contracts » (transferts de valeurs automatisés)

peuvent continuer de fonctionner sans être pilotés. Les juges sont alors confrontés à une difficulté : à qui imposer les sanctions ?

Lire aussi : « Ne nous interdisons pas de bénéficier à plein des perspectives de croissance économique de la “blockchain” »

Ces problématiques doivent conduire à faire évoluer le droit de la concurrence, afin qu'il demeure efficace quand il doit l'être. Pour autant, le régulateur doit agir avec humilité. Il sera tenté de confisquer cette technologie afin de protéger les entreprises d'ores et déjà présentes sur le marché. C'est un classique. Toutes sortes de « bonnes raisons » seront avancées pour le faire : la protection des concurrents, la structure du marché, la propriété intellectuelle, la vie privée, le savoir-faire, l'emploi, etc.

Lire aussi : Amende Google : « une instrumentalisation politique du droit de la concurrence »

Mais si le régulateur cède effectivement à la tentation ou à la pression des lobbies et des entreprises en place, la blockchain ira ailleurs. C'est exactement ce qui s'est passé avec la création d'une « BitLicense » pour les activités impliquant des monnaies virtuelles, qui a forcé des dizaines de start-up à quitter l'Etat de New York où elle a été rendue obligatoire. Cela devrait renforcer la nécessité que nous nous intéressions à cette technologie dès à présent, plutôt que de nous concentrer uniquement sur les Gafa en feignant de ne rien voir venir.

Thibault Schrepel est l'auteur de « **Is Blockchain the Death of Antitrust Law ? The Blockchain Antitrust Paradox** ».